

## BAREME DES HONORAIRES - TRANSACTION

### IMMOBILIER ANCIEN

*A charge Vendeur, sauf option charge Acquéreur.*

PRIX DE VENTE ( honoraires compris )	HONORAIRES (TTC) / Prix de Vente (TVA 20 %.)
30 001 € - 120 000 €	8 %
120 001 € - 160 000 €	7 %
160 001 € - 280 000 €	6 %
280 001 € - 500 000 €	5 %
500 001 € et plus	4 %

Parking, garage, annexe ( < 30 000 € )

Forfait 1 500 € TTC

### IMMOBILIER NEUF

*A charge Promoteur, sauf mandat de recherche.*

Type de Biens	HONORAIRES
TERAIN Constructible	5 % H.T du prix de vente TTC
Lot en Résidence Service	5 % à 7 % HT du Prix de vente immobilier H.T.
Lot en Résidence Habitation nue	2,5 % à 7 % HT du Prix de vente immobilier TTC

## BAREME DES HONORAIRES - LOCATION

*A charge du Propriétaire et du locataire*

LOCATIONS en zone tendue - Décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014

**Honoraires de visite, de constitution de dossier, de rédaction du bail: 10 € TTC** par m2 habitable

**Honoraires pour état des lieux : 3 € TTC** par m2 habitable.

*Conformément à la réglementation, le montant imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur. Aucun honoraire de négociation à la charge exclusive du bailleur.*



**DIMOVAL Immobilier**

17 Place Jules FERRY - 69006 LYON

Tél. : 04 26 18 08 88 - Port. : 06 21 09 83 70 - e. mail : [contact@dimoval.fr](mailto:contact@dimoval.fr)

SARL au capital de 8 000 € - RCS Lyon - 443 534 128 - Code NAF 6831Z  
Carte Professionnelle Transaction Préfecture du Rhône N° 022178 – Garantie financière QBE 110 000 €

